

dans les fleuves de l'Allemagne ; et si, par ses succès comme par ses revers, elle eût attiré sur son territoire une coalition plus unie et plus formidable que la croisade des chrétiens contre le peuple de Mahomet.

« Étonnée et indignée d'avoir été trahie et vaincue, dit M. Morin, la nation n'accepta pas la conciliation de la Restauration. Sous le vice de son origine, la Restauration ne sut pas s'élever et satisfaire à l'esprit démocratique qui se renouait à la tradition révolutionnaire. Elle fit des concessions par faiblesse et de la tyrannie sans prestige. La nation comprimée reprenait violemment son essor dans des associations mystérieuses, et, par l'événement de 1830, elle apprit encore une fois au monde que tout gouvernement doit s'inspirer par elle et recevoir son libre mandat. »

M. Morin écrivait sa préface en 1845 ; aussi peu satisfait de la dynastie nouvelle que de la Restauration, il dit que Lyon était la ville des aumônes dans un temps où la charité n'était qu'une aumône ; mais que, lorsque la charité se sera élevée à la fraternité sociale, Lyon entrera dans cette voie sous l'inspiration d'une religion d'esprit et d'amour, et qu'elle y sera guidée par MM. Tocqueville, Garnier-Pagès, Montalembert, Lamartine et Cormenin, unis pour fonder une démocratie catholique. C'est, afin d'y concourir, que M. Morin publie son livre. L'événement de 1848 et l'apostolat des hommes qui le dirigèrent n'ont pas réalisé ses prévisions et ses vœux. Je ne m'occuperai ni du présent ni de l'avenir, mais je résumerai, pour le passé, son Histoire de Lyon.

« En 1789, dit M. Morin, la ville de Lyon était grevée d'une dette de quarante millions ; elle provenait soit d'emprunts depuis l'année 1722 pour dons gratuits à la cour, soit de folles dépenses et de dilapidations. La population ouvrière avait à souffrir de fréquentes disettes. Il fallait, pour réformer tant d'abus et tant de misère, une puissance à naître qu'on ne pouvait deviner..... le peuple. »

L'ancienne jurisprudence française rejetait comme illicite le prêt à intérêt avec remboursement à terme fixe. Nos pères, dès lors, agissaient avec sagesse, en versant et recevant dans leur